



No de résolution
ou annotation
**4 OCTOBRE
2021**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. HAUT ST-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

PROCLAMATION D'ÉLECTION

**CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI, LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PROCÈDE À LA PROCLAMATION DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL ÉLUS POUR L'ÉLECTION DU
7 NOVEMBRE 2021, SAVOIR :**

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la
présente, que :

Madame **Louise Lebrun**, domicilié au *150, 68^e Avenue à Sainte-Barbe*, était seule candidate en lice au poste de maire à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de mairesse.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
CONSEILLER 1 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la
présente, que :

Madame **Johanne Béliveau**, domicilié au *518, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe*, était seule candidate en lice au poste de conseillère 1 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de conseillère 1.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
CONSEILLER 2 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Madame **Marilou Carrier**, domicilié au *520, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe*, était seule candidate en lice au poste de conseillère 2 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de conseillère 2.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DE LA CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
CONSEILLER 4 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Monsieur **François Gagnon**, domicilié au *151, 38^e Avenue à Sainte-Barbe*, était seul candidat en lice au poste de conseiller 4 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il est proclamé élu par acclamation au poste de conseiller 4.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
CONSEILLER 5 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Monsieur **Denis Larocque**, domicilié au *166, 40^e Avenue à Sainte-Barbe*, était seul candidat en lice au poste de conseiller 5 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il est proclamé élu par acclamation au poste de conseiller 5.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection

**PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR
ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
CONSEILLER 6 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Monsieur **Daniel Pinsonneault**, domicilié au *28, rue Dupuis à Coteau-du-Lac (électeur au 840, Route 132 à Sainte-Barbe)*, était seul candidat en lice au poste de conseiller 6 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il est proclamé élu par acclamation au poste de conseiller 6.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.

Présidente d'élection



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. HAUT ST-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-BARBE**

**CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI, LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PROCÈDE À L'ASSERMENTATION DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL ÉLUS PAR ACCLAMATION POUR
L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021, À SAVOIR :**

ASSERMENTATION

**4 octobre
2021**

Je, **Louise Lebrun**, domiciliée au 150, 68^e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de mairesse, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

**4 octobre
2021**

Je, **Johanne Béliveau**, domiciliée au 518, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 1, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**4 octobre
2021**

Je, **Marilou Carrier**, domiciliée au 520, Chemin de l'église, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 2, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

**4 octobre
2021**

Je, **François Gagnon**, domicilié au 151, 38^e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que J'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 4, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermenté ou a déclaré solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**4 octobre
2021**

Je, **Denis Larocque**, domicilié au 166, 40^e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que J'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 5, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermenté ou a déclaré solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

**4 octobre
2021**

Je, **Daniel Pinsonneault**, domicilié au 28, rue Dupuis à Coteau du Lac (électeur pour le 840, Route 132 à Sainte-Barbe), déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 6, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé : _____

A été assermenté ou a déclaré solennellement le 4^{ème} jour d'octobre 2021.

Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière